



8 rue des Écoles
77950 Voisenon
Tél. : 01 60 68 29 00
e-mail : mairie@voisenon.fr

www.voisenon.fr

FERMETURE de VOIRIE

Fête de la musique

Madame, Monsieur,

À l'occasion de la Fête de la Musique, la Commune mettra en place une réglementation temporaire de la circulation, afin d'assurer le bon déroulement de l'événement et la sécurité des participants.

Conformément à l'arrêté municipal n°2025-57, les mesures suivantes seront appliquées :

- Fermeture de la rue des Closeaux à la circulation le samedi 21 juin 2025 de 17h30 à 00h00,
- Fermeture de la rue Grande et de la rue des Fontaines sur la même plage horaire.

Des panneaux de déviation seront installés :

- À l'entrée du Gué du Jard,
- Au carrefour de la RD 35 et de la RD 82.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre vos dispositions en amont et de respecter la signalisation temporaire en place.

Merci de votre compréhension et au plaisir de vous retrouver nombreux pour célébrer ensemble la fête de la musique.



Pour le Maire,
L'Adjoint au maire,
Délégué à la Culture et à la Vie locale,

Olivier EDOUARD-BETSY

VILLAGE
HISTORIQUE